

# IL Y A 100 ANS : LA BEAUTÉ DES FORÊTS

Faire de belles forêts, esthétiquement belles, devient de plus en plus un impératif aujourd'hui. Nous n'avons rien inventé : nos prédécesseurs — du moins les plus éclairés — y pensaient déjà il y a 100 ans.

Le plus marquant d'entre eux — le plus influent aussi — fut certainement Ernest Guinier <sup>(1)</sup>.

Dans un premier article (*Revue des Eaux et Forêts*, 1893, pp. 70-77), cet auteur recommandait « la conservation des beaux arbres et des sites remarquables ».

« Comment sauver les arbres magnifiques qui nous restent encore ? en créant des parcs nationaux... » <sup>(2)</sup>.

Pourquoi, ajoute-t-il, ne pas user, dans certains cas difficiles, du droit d'expropriation ?

« Ce serait l'expropriation **pour motif d'intérêt artistique ou esthétique**, l'expropriation pour cause d'agrément public. L'agrément, n'est-ce point ici de l'utilité ? ».

E. Guinier développe sa thèse la même année, dans la même revue, quelques numéros plus loin (« L'esthétique dans le traitement des bois », pp. 433-444) : « Oui, on peut encore demander que nos forêts soient belles. N'est-il pas en effet d'un haut intérêt d'y attirer le public, et de les faire aimer de tous ? ».

Il précise ensuite sa pensée, que suivront des conseils actifs.

La forêt, écrit-il, notamment en pays de plaine, bien que naturellement attrayante, peut se montrer parfois monotone et uniforme. « Et il n'est pas non plus sans exemple en montagne qu'à la fin d'une journée passée au fond des sapinières sombres, le forestier ne se sente étreint d'une sorte de vague oppression ».

« Mais quel enchantement perpétuel engendre la forêt aux aspects variés, où l'œil est distrait à chaque pas par un décor imprévu ? Quelle délicieuse promenade quand le relief du terrain se prête à de fréquentes échappées de vue sur les campagnes voisines et les horizons lointains ! ».

Et Guinier indique comment on peut arriver, en aidant la nature, à donner à la forêt « **la plénitude du charme qu'elle est capable d'exercer** » :

1) Il faut d'abord étudier, à l'intérieur d'un massif forestier, les sites pittoresques, les détails et « motifs » remarquables du paysage : rochers, cascades, fontaines, étangs, ruines. Au besoin, on les découvrira, s'ils se dérobaient au milieu du feuillage, on pourra les mettre en relief, y conduire des sentiers ménagés avec art.

(1) Ernest Guinier (1837-1908), père de Philibert Guinier, vit sa carrière forestière (à partir de 1860) se dérouler presque totalement dans les Alpes vertes. Il la termina à Annecy, en 1897, comme chef du service des aménagements. Les aménagements, la sylviculture alpine, étaient sa spécialité. Mais il était aussi excellent botaniste, et homme de réflexion. Il fut longtemps un des « grands auteurs » de la *Revue des Eaux et Forêts*.

(2) Tout ce qui est en gras dans notre texte était en italique dans les articles de Guinier.

« Il importe surtout de conserver et de soigner les pelouses ou clairières gazonnées... Une clairière suffisamment vaste permet de jouir de la vue de la forêt dans son intérieur même, car au milieu des massifs l'arbre empêche de voir la forêt ».

Également, on conservera avec soin les mares et les étangs en améliorant leurs abords.

2) Il faudra ensuite ménager des **perspectives** :

« Souvent on trouvera des mamelons, promontoires, belvédères naturels d'où l'on domine le paysage : il suffit alors de couper quelques arbres pour obtenir une vue étendue ».

« ... En d'autres cas, il peut être nécessaire, pour ménager une **perspective**, d'ouvrir à travers les peuplements une tranchée, dont la largeur doit être de 4 ou 5 mètres au moins ».

3) « L'établissement de chemins, amélioration indispensable pour la mise en valeur de la forêt, n'est pas une œuvre moins avantageuse au point de vue de l'ornementation et de l'agrément ».

Guinier avait d'ailleurs écrit, en 1891, toujours dans la même *Revue des Eaux et Forêts*, plusieurs articles sur le tracé d'un réseau de chemins forestiers en montagne : **sentiers d'accès, chemins de flanc, chemins parallèles**.

4) Lors du martelage ou du balivage des coupes, il faut garder, de chaque côté sur les bords des tranchées, sommières, ou chemins, au passage des exploitations, une ligne d'arbres ou de baliveaux.

Cette réserve sera faite dans des conditions très différentes, suivant les types de peuplement et les conditions de la végétation : modalités donc diverses, que précise l'auteur.

5) Il faut créer des maisons forestières à des emplacements choisis avec une certaine préoccupation de l'effet décoratif. Il faut surtout aussi — et cela reste très actuel en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle — créer de simples **refuges**, plus ou moins rustiques, mais auxquels il faudra savoir donner du **cachet** (murs en pierres sèches, ou en troncs d'arbres légèrement équarris).

6) On doit aussi embellir la forêt aux moindres frais « par quelques précautions dans la conduite des exploitations » : dans les balivages, on réservera les fruitiers, et spécialement les Alisiers et Sorbiers, mais aussi Cerisiers, Pommiers, etc...

De plus, en taillis comme en futaies, « la réserve de diverses essences arbustives croissant en sous-bois fournit un élément de beauté qui ne doit pas être négligé ».

7) Guinier rappelle encore que « les beaux arbres sont la vraie parure de la forêt : il faut conserver les beaux et grands arbres, ceux qui ont dépassé les dimensions ordinaires, et qui sont en même temps remarquables par leur forme ».

Enfin, écrit l'auteur, « que les occupations relatives à cette partie accessoire du service forestier cessent d'être prises pour des dérivatifs inutiles des agents et préposés ».

« Non, ce n'est point une préoccupation futile, celle qui a trait à la beauté de la forêt ».

« Qui sait ? Un jour peut-être, c'est à leur beauté que nos forêts devront de trouver grâce devant les assemblées électives, où leur existence est si fréquemment discutée et menacée ».

On a parfois dit de E. Guinier qu'il se comporta, souvent, en véritable précurseur. Nous lui en donnons acte : cent ans après, ses articles de 1893 restent parfaitement actuels !